



Vérifier au prononcé

**Examen Périodique Universel du Viet Nam**

**Déclaration de**

**S.E. l'Ambassadeur Omar Hilale**

**Ambassadeur, Représentant Permanent  
du Royaume du Maroc**

**Genève, le 5 Février 2014**

**Monsieur le Président,**

Je voudrais remercier Son Excellence, M. Ha Kim Ngoc, Vice-Ministre des Affaires Etrangères du Viet Nam pour la qualité de son exposé.

Le Maroc salue le niveau élevé de coopération qui lie le Viet Nam aux procédures spéciales du Conseil des Droits de l'Homme. Entre juillet 2010 et novembre 2013, 5 procédures spéciales ont pu se rendre dans ce pays.

Nous félicitons le Viet Nam pour son choix judicieux de consacrer la totalité du second chapitre du projet de révision de la Constitution aux droits de l'homme et aux obligations des citoyens.

Le Royaume du Maroc note avec appréciation que le Viet Nam a atteint l'objectif de l'universalité de l'enseignement primaire.

Nous tenons également à souligner la vitalité et la résilience de l'économie vietnamienne, qui malgré une conjoncture internationale difficile, réussit à maintenir un taux annuel de croissance de 6%. Grâce à cette croissance, le pays crée environ un million d'emplois annuellement.

Le Maroc salue le dynamisme socio-économique du Viet Nam qui lui a permis d'atteindre avant échéance les Objectifs du Millénaire pour le Développement. Ce dynamisme fait du Viet Nam l'un des dix pays les plus performants dans le monde en matière de développement.

Pour conclure, le Maroc voudrait présenter les recommandations suivantes:

- 1- Créer une institution nationale pour la promotion et la protection des droits de l'homme.
- 2- Réduire les disparités dans la qualité de l'enseignement entre zones urbaines, rurales, reculées ou habitées par des minorités ethniques.
- 3- Renforcer l'éducation aux droits de l'homme, en incorporant des cursus spécialisés pour le personnel de maintien de l'ordre et judiciaire.

**Je vous remercie.**